

# Fiche 7 : Du choix des enseignements de spécialité à l'organisation du lycée

## Problématique

Comment concilier les contraintes organisationnelles de l'établissement avec la liberté de choix des élèves voulue par la réforme ?

## Leviers

- S'interdire de proposer des « menus ».
- Travailler sur les représentations des jeunes et des parents à propos des enseignements de spécialité, ne pas négliger de présenter aux élèves les contenus des enseignements communs, en leur faisant prendre conscience du nombre d'heures total dans la semaine (enseignement commun + spécialité, quand celle-ci est liée à un enseignement commun).
- Travailler avec les élèves sur la connaissance de soi et sur l'adéquation avec les enseignements de spécialité qu'ils vont choisir.
- Concevoir les emplois du temps avec des répartitions en barrettes des enseignements communs (4 demi-journées) et des enseignements de spécialité.

## Pistes de travail

- Travailler aussi avec les parents sur les enseignements de spécialité : collaboration avec l'Apel pour proposer un « forum des spécialités ».
- Entretiens avec chaque élève sur son choix d'enseignements de spécialité, en prenant en compte ses pôles de réussite.
- Séparer les vœux de l'élève et de la famille sur la fiche navette.

## Points de vigilance

- Ne pas reproduire les filières
- Garder nos espaces de liberté face à des Rectorats qui demandent la publication des menus proposés
- Bien faire prendre conscience des exigences de certaines spécialités
- Quelles instances de conseil, de concertation, d'évaluation et d'orientation (pour remplacer les conseils de classe) ?

## Références

Lycée GT St Geneviève - Paris : Xavier Mancel chef d'établissement - 64 rue d'Assas, 75006 PARIS - [www.isg6.paris](http://www.isg6.paris)  
penser la constitution des regroupements des élèves en première et sortir de la logique groupe classe.

DDEC 85 : une démarche algorithme de conception des classes de première respectant le choix de chaque élève au regard des contraintes de l'établissement : faire de ce principe un dogme, en assumer les contraintes, en saisir les opportunités.

Contacts DDEC : [christelle.guittet@ddec85.org](mailto:christelle.guittet@ddec85.org) - [catherine.malinge@ddec85.org](mailto:catherine.malinge@ddec85.org)

### CONTRIBUTEURS

Bigot Violaine, Apel Nationale • Brunier Coulin Isabelle, Apel Nationale • Cabrol Philippe, Ifucom Angers •  
De Parscau Benoit, SYNADIC • Foltier Véronique, Sniec CFTC • Kneblewski Marielle, DDEC 69 • Potel Sophie, DDEC 35